

## FÉÉCUM

### Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton

#### Réunion du Conseil d'administration

15 h 07 - 16 h 53

Centre étudiant, Université de Moncton (campus de Moncton)

#### Présences :

Alexandre Levasseur,	vice-président exécutif de la FÉÉCUM (présent, mais pas sur la feuille des présences)
André-Phillippe Caissie	vice-président externe en administration
Annie Godin,	vice-présidente externe en éducation
Eric Allain,	vice-président académique de la FÉÉCUM
Serge Landry,	président en science infirmière
Joëlle Martin,	présidente de la FÉÉCUM
Karina Langis,	vice-présidente interne de la FÉÉCUM
Laurie-Anne Patenaude,	vice-présidente externe de l'ESANEF
Mitchel Baldwin	vice-président externe en génie
Monica Plourde	vice-présidente externe en droit
Noémie Bernard Dessailly,	vice-présidente externe en sciences sociales
Patrick-Olivier Meunier,	président des arts
Pierre Losier,	directeur général de la FÉÉCUM
Rémi Gaudet,	vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM (présent, mais pas sur la feuille des présences)
Stéphane Lavoie,	président des sciences
Steve Assong,	vice-président interne de l'AÉÉIUM
Hélène Robichaud,	présidente en psychologie
Zoé Gagnon,	vice-présidente externe en travail social
Xavier Lord Giroux,	président d'assemblée
Melissa Sullivan,	secrétaire d'assemblée

## **Observateurs et observatrices ayant reçu le droit de parole :**

Emily Briand  
Anthony Doiron  
Simon Ouellette  
Émilie Haché

### **1) Ouverture de la réunion**

La présidente de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 15 h 07 et donne un petit mot de bienvenue.

### **2) Vérification du quorum et présences**

Le président d'assemblée vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées. Il y a assez de membres pour atteindre le quorum.

### **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente de la FÉÉCUM fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Il a deux modifications à apporter à l'ordre du jour ainsi que trois points à ajouter au point « Autres » et deux corrections :

Modification : Le président des arts désire avancer les points 12 et 16 afin qu'ils se retrouvent après le point 8. Ils deviennent ainsi les points 9 et 10 et il a un décalage de deux points pour ce qui suit.

Ajouts au point « Autres » :

- MAUI (président des arts)
- Le comité de la fraude (vice-présidente externe de l'ESANF)
- Le prix d'excellence (vice-président académique de la FÉÉCUM)

Corrections : L'ordre du jour devrait se lire 15 h au lieu de 14 h et la date doit être changée.

### **Résolution : 4199-FECA-130328**

Le président des arts, appuyé par la vice-présidente externe des sciences sociales, propose l'adoption de l'ordre du jour.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **4) Procès verbal**

Les membres du C.A. vérifient le procès-verbal du 15 mars. Le président des sciences ainsi que le vice-président académique disent avoir été là, mais leurs noms ne figurent pas sur la liste des présences.

## **Résolution : 4200-FECA-130328**

Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente externe de l'ESANF, propose que l'ordre du jour soit adopté.

*Une abstention.*

*Adoptée à la majorité.*

### **5) Suivi du procès-verbal**

La présidente de la FÉÉCUM annonce que la politique de péréquation est un sujet qui revient à l'ordre du jour aujourd'hui, donc les membres du C.A. auront l'occasion d'en discuter. Le débat sur la qualité du français est clos. Un retour sera fait sur le gala para-académique. La semaine prochaine, il y aura le référendum pour choisir le nom du bar-restaurant étudiant. Elle demande aux membres du C.A. de transmettre cette information aux étudiants de leur comité et de leur faculté. L'Université vérifie quels noms peuvent être utilisés légalement. Aujourd'hui, elle aimerait aussi recueillir les commentaires à l'égard des évaluations des professeurs.

### **6) Budget de la FÉÉCUM**

La présidente de la FÉÉCUM présente le budget et donne l'occasion aux membres du C.A. de le regarder. Le directeur général de la FÉÉCUM souligne les changements qui ont eu lieu et parle des dépenses. Selon le directeur général de la FÉÉCUM, le revenu est basé sur le nombre d'étudiants. Il mentionne que le site web de la FÉÉCUM sera reconstruit et qu'il y aura un app pour téléphones intelligents.

La vice-présidente externe en éducation pose une question par rapport aux colonnes. Le directeur général de la FÉÉCUM lui explique que la première colonne est le budget alors que la deuxième colonne indique où se trouve la FÉÉCUM présentement.

La vice-présidente externe d'ESANEF demande ce qu'est le « revenu autre ». Le directeur général de la FÉÉCUM avoue que ce n'est qu'une gymnastique de comptabilité et qu'il lui reste à faire du ménage dans cette catégorie.

Le président des arts remarque que la cotisation étudiante descend et demande s'il a une raison pour cette diminution. Le directeur général de la FÉÉCUM explique que beaucoup d'argent va envers l'assurance maladie et que le budget est basé sur environ 100 étudiants de moins que l'année passée. C'est un budget conservateur, car la FÉÉCUM préfère avoir une surprise positive que négative. Le président des arts remarque également que les conseils étudiants sont plus chers. Le directeur général de la FÉÉCUM explique que la FÉÉCUM met toujours les dépenses au maximum pour s'assurer qu'elle a de l'argent. La FÉÉCUM a un dossier assez impeccable jusqu'à présent et ne prévoit pas dépenser tout cet argent. Le président des arts indique qu'il a des augmentations à plusieurs des points. Il demande comment la FÉÉCUM va payer cela. Le directeur général de la FÉÉCUM explique que ce ne sont pas des augmentations, ce sont des dépenses réelles. Les dépenses sont similaires à l'année passée. Les dépenses sont toujours

estimées plus hautes et les revenus toujours plus bas. Lorsqu'il a une grosse différence, un ajustement est apporté. Il indique également qu'il a fait demande pour des projets d'été. Par exemple, la FÉÉCUM embauche deux étudiants pour visiter les organismes acadiens et les maires de différentes villes pour déterminer quels sont les problèmes. C'est un nouveau projet cet été.

La vice-présidente externe en droit pose une question par rapport au comptable étudiant. Selon le directeur général de la FÉÉCUM, c'est une entente qui est entrée en vigueur lorsque les membres du C.A. ont voté en faveur de la politique de péréquation. Si jamais il a une demande, la FÉÉCUM doit se donner les moyens d'aider les conseils avec leurs comptes. Il a une faute de copiée/collée de 1 500 \$. Contrairement à ce qui est indiqué dans le budget, aucun comptable étudiant n'a encore été payé.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM donne la parole à un observateur (Simon Ouellette) qui demande de savoir le salaire de chaque individu travaillant pour la FÉÉCUM. Le directeur général de la FÉÉCUM dit que le salaire commence à 40 000 \$ et que le directeur général reçoit un salaire de 48 000 \$. Autrement, il a des petits contrats donnés aux étudiants. L'observateur demande ensuite pour le pourcentage d'augmentation du salaire chaque année. Le directeur général de la FÉÉCUM dit que cela est négocié chaque année.

Le président des arts demande pourquoi il n'a pas de point environnement sur le budget pour les initiatives vertes. Le directeur général de la FÉÉCUM explique que c'est un investissement plutôt qu'une dépense et que ce n'est pas isolable de toute façon. L'argent consacré à ces initiatives vertes entre dans les projets. Il ajoute que la politique verte vise un changement de mentalité et de fonctionnement interne. Avant de faire une dépense, il faut penser à ce qui est meilleur

**Résolution : 4201-FECA-130328.**

Le président des sciences, appuyé du président des arts, propose d'avoir une troisième colonne dans le budget l'année prochaine afin de refléter le budget de l'année précédente.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Résolution : 4202-FECA-130328**

La présidente de la FÉÉCUM, appuyée par la vice-présidente en travail social, propose que le budget soit adopté tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité.*

**7) Politique de péréquation**

La présidente de la FÉÉCUM, appuyée par le vice-président académique de la FÉÉCUM, propose que la politique 2.9 soit adoptée et qu'il y ait un débat pour déterminer si des amendements devraient être apportés.

Le président des arts et les étudiants de sa faculté estiment que le 10 pour cent des étudiants indiqué à l'article 2.9.4 de la politique n'est pas suffisamment élevé en expliquant qu'un des départements peut, par lui seul, bloquer les 9 autres départements s'il ne veut pas travailler avec eux. Il propose d'augmenter le pourcentage de 10 pour cent à 20 pour cent.

1) *Cet amendement est accepté à l'amiable.*

La vice-présidente de l'AÉÉDUM souligne une erreur à l'article 2.9.1 de la politique qui se lit présentement comme suit : une « liste de leurs membres et les courriels de ces derniers ». Elle propose que cet article se lise plutôt comme suit : une « liste des membres *du conseil* et les courriels de ces derniers ».

2) *Cet amendement est accepté à l'amiable.*

Le président des sciences indique qu'il aime la formulation de l'article 2.9.2 de la politique. Selon lui, c'est excellent que quelqu'un communique avec eux pour *offrir* quelque chose. Pour cette raison, il n'est pas satisfait avec la formulation de l'article 2.9.3 de la politique. Il préfère que les choses soient offertes plutôt qu'imposées.

Le président en science infirmière donne son droit de parole à une observatrice (Emily Briand). Le président en science infirmière, appuyé du président des sciences, propose que la formation ait lieu durant le bootcamp et que le mot « retenu » soit enlevé parce qu'il est très autoritaire.

Le directeur général de la FÉÉCUM explique que la formation est simplement offerte par l'entremise du directeur général. Lorsque les six documents requis lui sont donnés, il passe à travers, s'assoit avec celui ou celle qui lui a remis les documents et discute avec cette personne pour faire certaine qu'elle sait comment le compte de banque fonctionne.

La vice-présidente externe de l'AÉÉDUM ne croit pas que la formation devrait être à une date fixe, parce que si quelqu'un ne peut pas assister, il n'aura pas la péréquation.

Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM dit que chaque conseil étudiant aura sa péréquation dans la mesure que les représentants étudiants s'occupent de leurs responsabilités comme il le faut. La politique donne simplement le droit à la FÉÉCUM d'assurer que les représentants étudiants au sein des conseils s'occupent de leurs responsabilités comme il le faut. Pour que l'argent soit retenu, les représentants du conseil étudiant en question devront agir contre le bien-être des étudiants.

Le président des sciences estime que le mot « formation » laisse croire que les étudiants seront apportés dans une salle de classe et qu'il aura une conférence. Il aimerait que l'article soit reformulé de façon à ce qu'il reflète le caractère « un à un » de la discussion.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM aimerait apporter un point technique. Il n'aime pas l'idée de baser la péréquation sur le bootcamp parce que ce n'est qu'une tradition. Rien n'assure

un bootcamp dans l'avenir. Il demande ensuite si le mot « consultation » sera un meilleur que « formation ».

Le vice-président externe en administration demande si les assurances seront moins chères du fait que les étudiants reçoivent une certaine formation. Le directeur général de la FÉÉCUM répond par la négative en expliquant c'est une assurance sociale.

Le président en science infirmière aimerait supprimer la partie de la proposition qui parle du bootcamp, mais toujours changer le mot « retenue ».

*3) Cet amendement est rejeté par une majorité des voix.*

Le vice-président académique de la FÉÉCUM, appuyé par le vice-président d'ingénierie, propose de changer le mot « formation » par le mot « consultation » à chaque fois qu'il apparaît dans l'article 2.9.3 de la politique.

*4) Cet amendement est adopté à l'unanimité avec une abstention.*

Le président des sciences suggère que ce soit le directeur général de la FÉÉCUM qui s'oblige à donner la consultation plutôt que le conseil qui s'oblige de recevoir la consultation.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM est en accord avec cette interprétation de l'article 2.9.3 de la politique et la présidente de la FÉÉCUM assure les membres du C.A. que c'est la FÉÉCUM qui s'impose l'obligation de donner aux conseils cette formation/consultation.

Le président des arts donne son droit de parole à un observateur (Anthony Doiron) qui demande si cette politique concerne les MAUI. Le directeur général de la FÉÉCUM lui répond par la négative en lui rappelant que les MAUI sont indépendants.

*Adoptée à l'unanimité avec les trois amendements suivants :*

- 1) article 2.9.4 : augmenter le pourcentage de 10 à 20 pour cent
- 2) article 2.9.1 : ajouter « du conseil » pour la une liste des membres et leurs courriels
- 3) article 2.9.3 : changer le mot « formation » à « consultation »

## **8) Politique verte**

### **Résolution : 4203-FECA-130328**

Le président des arts, appuyé par la vice-présidente externe de l'ESANEF, propose l'adoption de la politique 2.19.

Le président des arts parle des changements qui ont été apportés à la politique. Il dit que le gros changement se trouve au point 5 qui pousse la FÉÉCUM à prendre position sur les enjeux environnementaux et non nécessairement de se débattre pour ces enjeux.

Le directeur général de la FÉÉCUM souligne aussi qu'il a une ligne dans le préambule selon laquelle les membres du C.A. ont l'obligation de suivre la politique.

La vice-présidente externe de l'ESANEF dit que le but est de plus *encourager* les organisations d'être vertes. Elle demande aussi que la FÉÉCUM corrige s'il vous plait le français et corrige la date de mars 2012 à mars 2013.

Le directeur général de la FÉÉCUM avoue qu'il a fait circuler la mauvaise version. La bonne version n'a pas de faute d'orthographe, ni de grammaire.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **9) Baisse des droits de scolarité**

Selon le vice-président exécutif de la FÉÉCUM, ce point se trouve à l'ordre du jour parce que le budget provincial est tombé en début de semaine et il aura un changement.

Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM donne le droit de parole à Simon Ouellette, le futur vice-président exécutif de la FÉÉCUM qui indique vouloir renommer ce point « baisse des frais *universitaires* » plutôt que *scolaires*, parce que les dépenses vont beaucoup plus loin que les frais de scolarité. Les frais comprennent le logement, la nourriture, etc. Il croit que les étudiants doivent passer à des revendications un peu plus agressives, parce qu'ils n'ont pas encore réussi à se faire écouter.

#### **Résolution : 4204-FECA-130328**

Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM, appuyé par le président des arts, propose un engagement général de la FÉÉCUM pour appuyer une baisse des frais universitaires et pour militer en vue de cet objectif.

*Quatre abstentions.  
Voté à l'unanimité.*

### **10) Présidence et secrétaire d'assemblée 2013-2014**

#### **Résolution : 4205-FECA-130328**

La présidente de la FÉÉCUM, appuyée par la vice-présidente externe en psychologie, propose d'officiallement remercier Melissa Sullivan pour son beau travail en tant que secrétaire d'assemblée.

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **Résolution : 4206-FECA-130328**

La présidente de la FÉÉCUM, appuyée par le président des arts, propose d'officiallement remercier Xavier Lord-Giroux pour son beau travail en tant que président d'assemblée.

*Adoptée à l'unanimité.*

L'ouverture des postes pour la présidence d'assemblée et pour la secrétaire d'assemblée a été publiée en arrière du Front. Seul un candidat s'est présenté pour président d'assemblée : Alexandre Levasseur. Il n'a eu aucune candidature pour le poste de secrétaire d'assemblée. Si personne ne remet sa candidature pour secrétaire d'assemblée, c'est la responsabilité du C.A. de faire certain que quelqu'un prend les procès-verbaux. La présidente de la FÉÉCUM lit à voix haute la lettre de motivation rédigée par Alexandre Levasseur aux membres du C.A.

### **Résolution : 4207-FECA-130328**

La présidente de la FÉÉCUM, appuyée du vice-président des activités sociales, propose de nommer Alexandre Levasseur comme le président d'assemblée pour l'année 2013-2014.

### **11) Politique du langage français**

La présidente de la FÉÉCUM indique que certaines personnes ont soulevé des problèmes quant à la qualité du français, et surtout, quant au choix des noms de certaines des activités nommées par la FÉÉCUM ou par le centre de services des loisirs socioculturel, par exemple : le main event, le speed dating, la puppy room, le beach party.

### **Résolution : 4208-FECA-130328**

La présidente de la FÉÉCUM, appuyée de la vice-présidente des sciences sociales, propose que la FÉÉCUM forme un comité pour rédiger une politique sur la langue française.

Le président des arts se demande si un comité est vraiment nécessaire si le prochain exécutif de la FÉÉCUM crée la base au début de l'année. La présidente de la FÉÉCUM explique qu'elle utilise le mot « comité » au sens large. Le comité peut être formé d'une seule personne. Il explique qu'il doit au moins avoir un responsable. Ce responsable sera déterminé par le prochain exécutif de la FÉÉCUM, parce qu'elle ne veut rien imposer en fin de mandat.

*Adoptée à l'unanimité.*

NOTE : Le directeur général de la FÉÉCUM ainsi que le vice-président externe en administration quitte le C.A. à 14 h 10. Le nouveau vice-président externe en administration le remplace.

### **12) Évaluation des profs**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM parle des efforts de sensibilisation. Il aimerait savoir si certains membres du C.A. ont eu de la rétroaction des étudiants ou non.



Le président des sciences indique qu'au dernier C.A., la FÉÉCUM avait promis un « savez-vous que » qui était supposé être envoyé par courriel, mais il n'a rien reçu. Il indique également avoir demandé aux membres de son conseil de dire aux étudiants qu'ils peuvent annexer une page de commentaires.

Le président des arts dit que son conseil a refusé le document proposé par la FÉÉCUM et qu'ils sont déçus que ce soit la seule chose qui a été faite. Il aurait aimé avoir un boycottage.

La vice-présidente externe de l'AÉÉDUM demande pourquoi les informations ne figurent pas toutes sur les documents qui sont sensés être lus avant que les étudiants remplissent les évaluations. Ça devrait être écrit en grosses lettres en haut du document qu'une feuille de commentaires peut être annexée.

La vice-présidente externe de l'ESANF dit qu'il a deux formats d'évaluation. La présidente de la FÉÉCUM lui répond que les professeurs ne sont pas obligés de donner les deux évaluations. Certains professeurs le font pour s'améliorer.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit qu'il a des recommandations plus concrètes dans son rapport de fin d'année.

NOTE : Le président des arts quitte la réunion à 14 h 14.

### **13) Réaction au budget**

Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM dit qu'il est déçu avec le budget. Il n'a pas eu une augmentation du financement. Il a encore une baisse. Le gouvernement décide combien d'argent il donne aux universités, ensuite les universités déterminent combien d'argent ils chargent leurs étudiants.

La présidente de la FÉÉCUM dit qu'elle était au lockout et qu'elle a assisté au discours. Le gouvernement attache les mains des universités pour qu'elles signent une entente pluriannuelle. Cette entente ne sera pas bénéfique pour les universités. Néanmoins, si les universités ne signent pas l'entente, le gouvernement ne signe rien. Bien qu'il a une augmentation de 20 millions de dollars à la ligne budgétaire, elle estime que ce n'est qu'une gymnastique financière de la part du ministre des Finances. Quoiqu'elle désire que ce soit une augmentation réelle, elle ne pense pas que les étudiants ont une grosse victoire, surtout en comparaison avec les professeurs qui ont, selon leur convention collective, une augmentation de salaire de 3.5% par année.

Le vice-président externe de la FÉÉCUM passe la parole à un observateur (Simon Ouellette). Il aimerait que les membres du C.A. réfléchissent à ce qui serait une réduction raisonnable des frais universitaires. Dès qu'il commence son mandat, il aimerait sortir dans les médias.

### **14) ACAÉ**

Le vice-président externe de la FÉÉCUM dit que lui et la présidente ont participé à leur dernière conférence la fin de semaine passée. C'était l'assemblée finale pour cette année scolaire.

L'ACAÉ parle d'avoir plus de sensibilisation sur la santé mentale, particulièrement d'un point de vue des étudiants.

### **15) Retour sur le Gala**

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM dit qu'elle a entendu plusieurs commentaires positifs au sujet du Gala. Elle a oublié de donner des cadeaux qui provenaient des commandites des anciens et anciennes. Elle recommande que ce soit le dernier gala para-académique. Auparavant, les gens sélectionnaient les autres pour les récompenser. Maintenant, les étudiants cherchent tout simplement des bourses.

La vice-présidente externe de l'AÉÉDUM dit que les membres de son conseil ont trouvé la soirée longue. La présidente de la FÉÉCUM dit que les numéros étaient plus longs parce que c'était le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université. La vice-présidente interne recommande pour avoir seulement une intronisation au début.

Le vice-président externe de la FÉÉCUM donne son droit de parole à un observateur (Anthony Doiron) qui demande comment le gala est présentement financé et ce que la FÉÉCUM fera avec l'argent s'il n'y a plus de gala dans les prochaines années.

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM dit que puisque c'était le 50<sup>e</sup> de l'université, la FÉÉCUM a reçu plusieurs commandites du comité des anciens et anciennes. 2 500 \$ ont été budgétés de la FÉÉCUM et un autre 2 500 \$ du centre socioculturel. Cette année, le comité du 50<sup>e</sup> a donné 5 000 \$.

La présidente de la FÉÉCUM souligne le fait que ceux qui méritent être reconnus seront toujours reconnus, mais que le gala n'est pas nécessairement le meilleur format.

La vice-présidente en science sociale donne le droit de parole à une observatrice (Émilie Haché) qui veut égaliser la reconnaissance pour tout le monde, parce que tous les événements organisés étaient spéciaux. Le président des sciences dit que c'est quand même le fun d'avoir une petite compétition. Le fait d'être sélectionné est un bon sentiment, même si ceux sélectionnés ne gagnent pas. La vice-présidente de l'ESANEF dit qu'elle ne veut pas que ce soit un vote de popularité. Il devrait avoir un comité neutre qui décide les prix. La vice-présidente interne dit que c'est exactement ce qu'elle cherche faire : empêcher / arrêter les votes de popularité. Le président des sciences fait valoir la différence entre ceux qui sont sélectionnés et ceux qui reçoivent des bourses.

### **16) C.A. des MAUI**

Le titre de ce point dans l'ordre du jour est censé être le C.A. et l'A.G.A des MAUI.

La vice-présidente interne indique qui a remporté les postes. Joey a gagné la présidence par une forte majorité. Elle indique également qu'il a du nouvel équipement au CKUM. Elle remercie chaleureusement Anthony Doiron pour son travail.

## **17) Autres**

### **a) Les MAUI**

Le vice-président externe de la FÉÉCUM donne le droit de parole à un observateur, Anthony Doiron qui parle de la coupe FÉÉCUM et du fait que les MAUI défendent leur titre l'année prochaine. Il dit qu'il est déçu qu'il ait une très faible présence des membres du C.A. à l'AGA des MAUI. Il aimerait voir une plus grande implication des membres du C.A. dans les organisations auxquels les étudiants payent pour être membres. Il souligne le fait que les étudiants et étudiantes payent chacun 17 \$.

La vice-présidente externe en éducation quitte la réunion à 16 h 50.

### **b) Comité de la fraude**

La vice-présidente-externe d'ESANEF dit qu'il a eu deux réunions à ce jour. La responsabilité de déléguer un membre du C.A. pour siéger au comité retombe sur le prochain exécutif de la FÉÉCUM.

### **c) Comité de sélection pour le prix d'excellence**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit qu'un comité siège pour déterminer à quel prof sera attribué le prix d'excellence. Il a siégé l'année passée. Il a déjà un étudiant de proposé par les membres d'Edmundston pour siéger cette année.

## **18) Date du prochain C.A.**

La présidente de la FÉÉCUM laisse la date du prochain C.A. ouverte.

## **19) Clôture de la réunion**

La présidence propose la clôture de la réunion. Le président d'assemblée lève la réunion à 16 h 53, à la suite de l'épuisement de l'ordre du jour.

Xavier Lord-Giroux,  
Président d'assemblée

Melissa Sullivan  
Secrétaire d'assemblée